Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 536

Artikel: Pour les réfugiés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263209

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fournitures, et sur la rémunération de l'intermédiaire, ce qui exclut les bénéfices souvent exa-gérés de ce dernier.

A côté de ces articles essentiels, le projet de loi fédérale en contient encore qui sont des-tinés à remédier aux autres abus du système actuel du travail à domicile. Par exemple, l'art. 5 stipule l'obligation pour l'employeur de faire connaître à Pouvrier les conditions selon lesquelles il travaille (affichage des taux de salaires et des délais de livraison, etc.); Part. 6 interdit le tra-vail des enfants âgés de moins de 15 ans (applicavail des enfants agés de moins de 15 ans (applica-tion bien difficile à contrôler, malheureusement); l'art 7. s'efforce, en réglementant les délais de livraison, d'empécher les journées de travail de 14 heures et plus et le travail du dimanche; l'art. 8 exige le paiement du salaire à réception de la marchandise (ce qui est loin d'être toujours la cast) et interdit les retenues de salaires sauf ces expécieux. L'art le enfin exige l'inscription cas spéciaux; l'art. 16 enfin exige l'inscription des ouvriers à domicile, mesure vainement récla-mée depuis des années par tous ceux qui se rendent compte de la nécessité sine qua non de condent compte de la nécessité sine qua non de con-naître cette population flottante si l'on veut lui appliquer des mesures de protection. Enfin, alors que d'autres articles définissent les travailleurs à domicile que protègera la loi, les articles 21 22 et 23 en règlent les sanctions visant surtout les employeurs: mille francs d'amende aux contre-venants, interdiction de donner du travail à domicile en cas de récidive, et application des dis-positions du Code pénal fédéral.

Ajoutons encore que l'adoption de cette loi par les Chambres fédérales permettra à notre pays de ratifier la Convention internationale sur la fixation des salaires minima dans l'industrie à domicile, adoptée par la Conférence Internationale du Travail en 1928, et à l'écart de laquelle la Suisse était forcément restée, faute d'une législation nationale appropriée.

A NOS LECTEURS ET ABONNES. — En raison des fêtes de Noêt et du Jour de l'An, la parution de notre prochaîn numéro sera re-tardéc de 8 jours, et reportée au 7 janvier 1939.

Une manifestation suffragiste en France à l'occasion de l'inauguration du monument « A la gloire des mères françaises »

Le mois dernier a été inauguré en grande pompe sur le boulevard Kellermann à Paris, un monument « aux mères françaises ». L'idée est

touchante et belle, certes; mais, et comme l'a très bien dit l'Union française pour le Suffrage, n'y a-t-il pas quelque ironie à magnifier par le marbre l'effort maternel en France, quand Ja carence ou les intrigues des partis politiques opposent encore de telles entraves au plein épanouissement de cet effort pour le bien de tous Voici d'ailleurs le texte complet de cette lettre envoyée à toute la presse:

«L'Union Française pour le Suffrage des Femmes, qui fédère cent-cinquante groupements départementaux, félicite les hommes de œur qui voulant rendre hommage aux mères françaises, inaugurent dimanche prochain un monument au leur honneur.

leur honneur.
« Les mères françaises considéreraient néan-moins comme un geste platonique — et même quelque peu ironique — cette manifestation en-couragée par les pouvoirs publics si ceux-ci ne leur accordaient pas simultanément les droits de citoyennes qu'elles réclament au nom de la Jus-tice et de l'intérêt national ».

De son côté, la Ligue française pour le Droit des femmes (Société qu'a présidée jusqu'à sa mort Maria Vérone) a fait déposer par une déléguée une couronne sur le monument, avec cette inscription : Aux mères françaises, sublimes, mais électrices!

Une note analogue s'est fait entendre dans de noumbreux journaux à travers le pays: Trop de fleurs... a écrit le Nouvelliste du Morbihan; Des guirlandes, soit, mais de la justice aussi! a réclamé le Journal de Colombes, etc., etc. Et avec combien de raison!

A travers les Sociétés

Pro Juventute à Yverdon.

Pro Juventute a viveroon.

Pro Juventute a vait convoqué sous la présidence de M. J. Rochat, cet automne, à Vyerdon, ses principaux collaborateurs de la Suisse romande, à une conférence régionale, pour leur permettre d'échanger leurs expériences, de faire connaissance et d'écouter différents travaux.

Une soixantaine d'auditeurs entendirent M. A Bertschi, membre du secrétariat général, exposer par quels moyens *Pro Juventuie* s'efforce de développer chez ses jeunes protégés l'amour du de ses traditions, la solidarité entre can-M. Veillard, juge au Tribunal de Police du district de Lausanne, montra les dangers du recul de la natalité en Suisse, le nombre croissant des vieillards à entretenir, les charges financières trop lourdes pour les rares jeunes, la nation privée d'une main-d'œuvre qualifiée, devenant la proie des pays surpeuplés. Il faut créer un état d'esprit favorable à l'enfant. Mme Chevalley, directrice de l'Office social

nous avons retentu la Bise, les Maisons de Peseux, et de bien jolies verreries. Nous avons admiré la force de l'expression rendue à travers un métier qui ne doit pas être facile, dans Jeanne d'Arc et la Berceuse. Avant Printemps de M^{II}⁰ D. Michel nous paraît être la meilleure de ses huiles. Ses gouaches sont bien intéressantes par leur composition pleine de vie et leur très ioli métier.

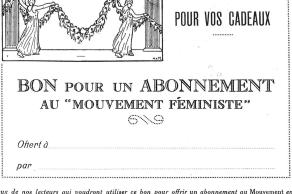
Jean-Jean de Mile L. Huguenin est très proba blement le propriétaire des objets représentés dans la *Nature morte* en dessous : ce tableau est bien évocateur. Les papiers découpés de M^{III} A. Per-renoud sont un ingénieux moyen d'expression: La Fille de Jaïrus et M. François surtout bénéficient de cet art qu'on ne peut plus dire enfantin. Mme A. Mensch expose des boîtes à thé et son Mouruz si transparent, si lumineux, Mme Duboisles salles si spacieuses, si bien éclairées du Palais Favre des paysages de neige dont l'un sur-de Rougemont. Aussi est-ce un double plaisir que tout, l'entrée d'une forêt, est à notre avis un d'y aller voir leurs œuvres. Plusieurs sont de qua- des meilleurs paysages de l'exposition. Avec les lité et presque toutes sont intéressantes, soit par Trois Mousquetaires aussi nous baignons dans cette atmosphère hivernale. Les huiles de Mm Baillod-Herzer, indiquées et rendues avec charme bien que sommairement, sont captivantes ainsi que ses fleurs si brillantes.

La Fillette en bronze et surtout la Paysanne assise en terre cuite de Mme Bolle-Zwahlen sont pami les meilleurrs envois de cette exposition si riche en œuvres sérieusement étudiées et ren-dues et qui témoignent d'un sens artistique remarquable.

Mme Reutter-Junod (Lausanne)

mine Reutter-Junod, dont les aquarelles figurant à l'exposition récente des Femmes peintres n'avaient pas passé inaperçues, expose à St-Pierre, des huiles, des aquarelles, des dessins consacrés à la montagne, au val Ferret et au val d'Hérens. L'artiste est plus heureuse dans les notations de secènes pittoresques que lorsqu'elle tente reconstruire la haute montagne. Les treuvents de reconstruire la haute montagne. Les troupeaux moutons agrippés à la pente ou dormant dans neige, la Valaisanne qui frappe sa faux ou tond sa brebis, la désalpe des génissons à Aro-la, la neige qui fond au tout premier printemps à Crans, les foins au val Ferret, sont tout autant de tableaux charmants, finement observés, ren dus avec un sentiment agréable de la lumière, des couleurs, avec une discrétion toute féminine. Cette intéressante exposition restera ouverte

jusqu'au 22 décembre.



Ceux de nos lecteurs qui voudront utiliser ce bon pour offrir un abonnement au Mouvement en cadeau n'auront qu'à le découper pour l'envoyer à la personne de leur choix, et d'autre part à verser à notre compte de chéques postaux No 1, 943, le montant de cet abonnement avec l'indication précise du nom et de l'adresse de la personne à laquelle il doit être servi. (Prix de l'abonnement : 6 fr. pour la Suise, 8 fr. pour l'atranger)

l'enfance à Genève, parla de l'aide à l'enfance citadine. M. Wasserfallen vit une belle tâche pour Pro Juventute dans la fourniture des objets indis-pensables aux petits montagnards. M. Laurent, inspecteur scolaire à Lausanne, fit ressortir que Pro Iuventute permet à l'école aux ressources limitées des améliorations très appréciées. M. J. Rochat donna d'intéressants détails sur les soupes scolaires et la distribution de vêtements. M. A. Siegfried parla de l'enfant suisse habitant l'é-tranger et de la nécessité pour lui de prendre contact avec la mère-patrie en passant ses vacan ces en Suisse. Mile S. Gavin insista sur la collaboration qui doit exister entre *Pro Juventute* et Pro Infirmis pour le dépistage rapide des enfants anormaux et déficients. Enfin, Mle Sormani rendit ompte des consultations médicales et dentaires à l'école et de l'urgence de leur développement.

Le Centre de Liaison des Sociétés féminines de

a tenu le 21 novembre son Assemblée générale de délégués sous la présidence de Mme Ch. Gau-tier. Celle-ci a présenté un rapport sur l'activité de cette première année d'existence, qui a été surde cette première année d'existence, qui a eté sur-tout constituée par des démarches et de la propa-gande pour faire mieux connaître et comprendre le but du Centre, auquel se rattachent actuelle-ment 30 Sociétés, puis par la création de deux Commissions, l'une d'éduçation civique, l'autre d'alimentation, et enfin et surtout par l'organisation de ce vrai succès que fut le « Souper frater-nel » du 10 novembre. Les déléguées ont accepté de prolonger d'une année la validité du réglemen provisoirement adopté en septembre 1937, et qu'il est nécessaire d'expérimenter quelque temps en-core avant de se prononcer sur sa revision, et ont réélu le Comité directeur sans changement, Mbe Marg. Cayla toutefois, dont le concours a été inappréciable durant cette première année d'exis-tence du Centre, ayant dû se retirer pour raisons de famille, et ayant été remplacée au Comité par M™ Decurnex (Commissions féminines des Co-pératrices). Enfin, un échange de vues très nourri sur la participation féminine à l'Exposition nationale de Zurich a terminé cette séance animée

Les vingt-cinq ans du Lycéum vaudois

C'était le 19 novembre la XXV^{me} assemblée gé-nérale du Lyceum vaudois, dont la présidente, Mi Juliette de Crousaz, évoqua avec beaucoup de charme la vie pendant ce quart de siècle. Elle fut

en effet parmi les quelques Lausannoises qui, en 1913, se réunirent dans le salon de Mme Widmer pour fonder le Lyceum dont l'activité débuta par uelques « timides causeries », la première année. quelques « timides causeries », la première année. Mais entraîné par sa première présidente, Mee van Muyden, le Club l'année suivante déjà, loua une chambre à l'Hôtel Byron. De là successivement il passa à Clos Lilas, à St. Pierre, au Lion d'Or, s'agrandissant à chaque déménagement, pour s'installer cette année à la rue Etraz, dans la maison de sa présidente, où il a trouvé le plein-pied spacieux et le petit jardin si longtemps rèvés!

plein-pied spacieux et le petit jardin si longtemps révés!

Pendant ces 25 ans, le Club a organisé de nombreuses conférences littéraires et sociales, des concerts et des expositions. Il a encouragé les jeunes artistes, leur donnant l'occasion de se produire. Il a accueilli les isolées, les étrangères, atteignant le but que lui assignent ses statuts: « grouper les femmes qui s'occupent de questions artistiques, littéraires, scientifiques et sociales ». Grâce à ses relations avec les clubs d'autres pays (il existe 40 Lycéum dans 15 pays) il a pu organiser des échanges musicaux internationaux permettant à ses membres d'aller sans bourse délier donner des concerts en Belgique, en Hollande, en Italie, en Allemagne. Suivant son temps avec intelligence, il a donné son appui moral aux revendications féministes, accomplissant sa part, dans le domaine intellectuel qui est le sien, en soutenant celles qui exercent une profession libérale.

Aujourd'hui, après 25 ans, il est fort de 120 membres, toujours accueillant pour celles qui s'intéressent aux questions artistiques et intellectuelles, et peut s'enorgueillir d'un passé qui fut utile toujours et brillant parfois.

Antoinette Quinche, av. (Comptes-rendus retardés faute de place).

(Comptes-rendus retardés faute de place)

Pour les réfugiés

Mlle M. R. (Lausanne) « Pour les réfugiés » Mme Ch. J. (Morges) « Pour les réfugiés juifs » » 5.— Total au 12 décembre : Listes précédentes Fr. 23.— » 193.—

Total: Fr. 216.-

Tous nos remerciements comme ceux du Co-mité de placement pour les réfugiés à Genève. La sonscription reste ouverte.

Petit Courrier de nos Lectrices

Une deuxième coopératrice fervente à la première. - Loin de trouver indiscrète votre ques mière. — Loin de trouver indiscrété votre ques-tion, je vous remercie de l'avoir posée, car j'au-rais dû plus tôt, moi aussi qui suis aussi une « coopératrice fervente », rappeler que le système coopératij est la clé de bien des problèmes ré-cemment soulevés dans ces colonnes. Au lieu de dresser les uns contre les autres producteurs et consommateurs, gens de la ville et gens de la campagne, il harmonise leurs întérêts, il les unit dans l'effort vers un but commun. Mais surtout, et c'est ce point que je voudrais souligner ici, il appelle à une collaboration intelligente et frater-nelle les hommes de tous pays. Son œuvre est une œuvre de paix, et une œuvre à laquelle chacune de nous peut participer. Chaque jour les jour-naux nous apportent l'écho de cruantés révoltan-tes, d'horreur sans nom et la tentation est grande ouvent de nous laisser aller au défaitisme, de souvent de nous laisser auter du aequitisme, ue nous dire que le mal est trop puissant, que nous ne pouvons rien faire contre lui. Eh! bien si, nous pouvons, entr'autres choses, apporter le poids de notre influence économique dans la ba-lance coopérative; nous contribuerons ainsi dans la mesure de nos moyens à établir entre les peu-

ples des échanges normaux qui sont un des fac-teurs essentiels de la paix que notre pays est le premier à souhaiter.

Sylvie (Genève) à Liseuse (No 533). - Tout fait de votre avis. L'étude de Mme Marianne Ga-gnebin sur Irène Nemirowsky est remarquable. Mais comment peut-on parter d'ennui au sujet de mus comment peuton peuton peuton de saperace del dent tragique, singulièrement viril, peut-être négatif, mais poignant et vivant!! Connaissezvous l'ouvrage d'Adams Beck, A la découverte du yoga? Votre impression m'intéresserait. Pour riez-vous me dire si A l'ombre des monastères thibétains, par Jean Marquès Rivière, est aussi

Sylvie à toutes. — Il y a quelques semaines des idées furent échangées sur le moyen de faire de la propagande pour «notre» Mouvement. Je me permets encore une suggestion, soumise au jugement professionnel de la Rédaction et à la bonne volonté des lectrices. Que chaque abonnée bonne volonté des lectrices. Que chaque avonnee reçoive 2 exemplaires du journal au lieu d'un, par exemple au début de janvier, quand l'agitation des fêtes est calmée. Nous nous ferions un point d'honneur d'adresser ce 2 me exémplaire à une personne de notre connaissance, susceptible de s'abonner.



Les Expositions

Section neuchâteloise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs

Les artistes neuchâteloises ont bien de la chance d'avoir à leur disposition pour leur exposition de Rougemont. Aussi est-ce un double plaisir que d'y aller voir leurs œuvres. Plusieurs sont de qua-

le sujet, la facture ou l'inspiration.

Voici d'abord, dès l'entrée les pastels très fins, très lumineux de M^{III}e A. Peillon: *la Pointe de* Greug, Regains entr'autres. Cette artiste a aussi d'intéressantes sculptures sur bois, un bien joli coffret. Mme Louis Hardier présente des poules bien vivantes et d'un dessin vigoureux. L'importante exposition de Mile J. Lombard, retient longuement le regard et témoigne d'un effort sérieux et per-sévérant pour rendre l'impression reçue certainement par l'artiste à la lecture du drame de la Tour de Constance. Nous avons admiré le tableau du Musée du Désert et avons été heureuse de retrouver ici un épisode de la vie héroïque de ces vaillantes femmes. Quelle majesté dans ces atti-tudes! et quelle paix se dégage de ce groupe, si lumineux quoique à peine éclairé. Les études, une tête de vieille surtout qui écoute avec tant d'ar-deur, une tête de jeune fille aussi sont bien expressives et l'on voudrait s'attarder devant cha-

Mme S. Jeannot présente une jeune fille qui se repose délicieusement dans un hamac; c'est frais, lumineux et d'un naturel charmant. Son Etudiante est bien à son affaire aussi et nous avons beau-coup goûté ses paysages ainsi que ses exquises fleurs. De l'envoi de M^{IIe} B. Schürch nous releons surtout le tableau intitulé Devant la Maison: e portrait plein de vie et de lumière doit être fort ressemblant.

Parmi les fleurs de Mme Clottu, les roses nous semblent les meilleures. De Mme A. Furrez-Denz